

Gouvernement du Québec

Décret 727-2001, 20 juin 2001

CONCERNANT madame Louise Milhomme, administratrice d'État II au ministère des Affaires municipales et de la Métropole

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Louise Milhomme, administratrice d'État II au ministère des Affaires municipales et de la Métropole, soit mutée au ministère de la Santé et des Services sociaux, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 13 août 2001 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à madame Louise Milhomme, compte tenu des modifications qui y ont ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

36420

Gouvernement du Québec

Décret 728-2001, 20 juin 2001

CONCERNANT la nomination de monsieur Georges Felli comme sous-ministre du ministère de l'Industrie et du Commerce

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Georges Felli, sous-ministre du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère de l'Industrie et du Commerce, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 6 août 2001 ;

QUE le décret numéro 800-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État I et des sous-ministres engagés à contrat s'applique à monsieur Georges Felli, compte tenu des modifications qui y ont ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

36421

Gouvernement du Québec

Décret 729-2001, 20 juin 2001

CONCERNANT la nomination de M^e André Brochu comme sous-ministre associé au ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M^e André Brochu, administrateur d'État II au ministère de la Justice, soit nommé sous-ministre associé à ce ministère, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 26 juin 2001 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à M^e André Brochu, compte tenu des modifications qui y ont ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

36422

Gouvernement du Québec

Décret 730-2001, 20 juin 2001

CONCERNANT la nomination de madame Jocelyne Dagenais comme sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Jocelyne Dagenais, sous-ministre adjointe au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 13 août 2001 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à madame Jocelyne Dagenais, compte tenu des modifications qui y ont ou qui pourront y être apportées.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

36423